



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Bilan établi par
Claudie VALMALETTE
Claudie.valmalette@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 6 novembre 2017

Les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres

A

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Lettres des lycées publics et privés sous contrat

s/c de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Bilan de l'épreuve anticipée de français 2017

Cher(e)s collègues,

Nous vous faisons parvenir le bilan de l'épreuve anticipée 2017. Nous remercions l'ensemble des professeurs qui ont contribué à son bon déroulement et tout particulièrement les coordinateurs de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale. Leurs rapports ont permis à l'Inspection pédagogique de rédiger ce bilan.

1. L'organisation globale de l'examen

Toutes les demandes effectuées dans les bilans des coordinateurs sont transmises par l'Inspection à la DEC qui essaie de les prendre en considération, dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux textes officiels et où elles ne nuisent pas au fonctionnement correct de l'examen, en relation avec d'autres examens.

L'articulation oral / écrit a paru difficile à un certain nombre de collègues. Les examinateurs soulignent la charge importante de travail qui leur incombe à cette période de l'année : la correction des copies, la préparation des questions pour les interrogations orales, la surveillance des épreuves d'examen et parfois des temps d'enseignement à assurer. Il n'est toutefois pas envisageable d'intimer aux chefs d'établissement ce qui relève de leurs seules prérogatives concernant notamment la surveillance des examens dans leur établissement. La participation aux examens fait partie des missions des enseignants. Une répartition équitable, souhaitée par les examinateurs, conduit depuis plusieurs années chacun à intervenir et à l'écrit et à l'oral. Plusieurs d'entre vous ont souligné que quelques collègues de leur établissement n'avaient pas été convoqués pour l'oral. Si des collègues n'ont pas été convoqués, ils ont été sollicités, la plupart du temps pour d'autres examens (oral de BTS hors académie ou écrit en littérature avec 110 copies par exemple), font partie du volet d'enseignants remplaçants ou ont été requis à d'autres moments dans l'année pour des tâches en relation avec les examens.

Les professeurs ont souhaité attirer l'attention de l'Inspection et des services sur deux points plus particuliers : la situation de professeurs enseignant à la fois en collège et en lycée, l'augmentation du nombre de candidats bénéficiant d'un tiers temps ou d'un quart temps. L'Inspection pédagogique restera attentive à la situation en fin d'année des enseignants intervenant en collège et en lycée. La passation de l'épreuve orale par les élèves bénéficiant d'un tiers temps ou d'un quart temps reste aussi un point de vigilance. La possibilité d'informer, au début de la période d'interrogation, de la présence de candidats bénéficiant de ces aménagements a été appréciée des examinateurs qui ont pu ainsi, dans les centres concernés, mieux gérer l'organisation globale de leurs journées d'interrogation.

L'organisation retenue cette année, permise par le calendrier national, a été appréciée. La récupération des descriptifs, une dizaine de jours avant la remise des copies, a permis aux examinateurs de poursuivre la réflexion engagée lors de la réunion préparatoire de l'épreuve orale.

La possibilité de préserver une semaine pour avancer dans la correction des copies, avant le début des interrogations orales, a également été soulignée.

2. L'épreuve orale

Les collègues apprécient toujours la diminution du nombre de candidats par jour : en général 14, ou 12 certaines journées. Ils sont sensibles à cet allègement notamment l'après-midi (6 candidats au lieu de 8). Le partage des descriptifs entre deux, voire trois examinateurs, a facilité le travail préparatoire lors de la réunion de concertation du 8 juin.

Les professeurs pointent l'augmentation du nombre de candidats, la différence entre le nombre de copies (en moyenne 59) et le nombre d'interrogations orales (en moyenne 65). La session 2017 s'est caractérisée par une augmentation du nombre de candidats. Celle-ci s'explique par une réalité démographique : les candidats accueillis cette année sont les jeunes nés en 2000. Cette situation explique, dans certains centres, l'organisation de l'épreuve orale sur cinq journées en n'excédant pas, selon le souhait des examinateurs, le nombre de 14 candidats par journée d'interrogation. L'Inspection pédagogique a, cette année aussi, sollicité les professeurs stagiaires. Nous les remercions ici tout particulièrement comme l'ensemble des examinateurs pour les conseils bienveillants qu'ils ont su apporter à leurs jeunes collègues dans le cadre de cette nouvelle mission.

Nous vous rappelons que l'Inspection pédagogique a répondu favorablement à une demande exprimée par les examinateurs lors des sessions précédentes. Ceux-ci ont souligné la posture parfois peu confortable, voire gênante d'un point de vue déontologique, d'interroger des candidats dont les professeurs font partie des membres du jury. Pour éviter ce type de situation, il a été décidé que, sauf exception, un examinateur n'interrogeait pas dans la ville où il enseignait. Cela permet aussi aux examinateurs de ne pas retrouver lors de l'épreuve orale des candidats qui ont été les leurs en classe de 2nde. Ce principe conduit les examinateurs à interroger des candidats dans une autre ville que celle de leur lieu d'exercice. C'est bien ce paramètre qui est pris en compte pour l'affectation de chacun sur un centre d'examen.

Les professeurs signalent des progrès dans la distribution des descriptifs et des bordereaux de notation. Les examinateurs apprécient la communication des codes RNE qui leur permet de savoir quels sont les descriptifs à privilégier en premier. Les chefs de centre que nous souhaitons aussi remercier pour leur disponibilité ont été, en général, très soucieux du bien-être des examinateurs : salle mise à disposition pour l'harmonisation, accès à la photocopieuse, boissons fraîches et petits biscuits pour se sustenter, etc.

Dans l'ensemble les oraux se sont bien déroulés et les examinateurs soulignent que les candidats connaissent mieux le déroulement de l'épreuve et sont plus attentifs à la question posée, même s'ils n'y répondent parfois qu'en conclusion.

3. L'épreuve écrite

Les épreuves se sont dans l'ensemble bien déroulées. La difficulté de certains sujets (dissertation en série scientifique notamment) a été soulignée par les professeurs. L'étude des copies-tests et les questions qui ont pu surgir sur la notation proposée lors des commissions d'harmonisation ont permis, à l'issue d'échanges constructifs, de poser plus finement les attendus en termes de niveau de maîtrise des compétences des candidats. L'utilisation des échelles descriptives, pour la seconde année, donne satisfaction.

Vous trouverez en ligne, sur l'espace pédagogique, le « Bilan de l'épreuve de français 2016 » (<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/reperes-institutionnels/>). Les recommandations qui y figurent restent toujours en vigueur. Les lignes qui suivent ont été rédigées à partir de la lecture d'un nombre conséquent de descriptifs et des synthèses établies par les professeurs coordinateurs. Ces lectures nous ont permis d'ajuster au mieux les préconisations de cette année.

En vous remerciant bien sincèrement de votre collaboration, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Claudie Valmalette, pour l'Inspection pédagogique de Lettres

RECOMMANDATIONS A L'ISSUE DE LA SESSION 2017

Les recommandations qui suivent rendent compte des éléments les plus récurrents perçus cette année à partir de la lecture des descriptifs transmis et des synthèses établies par les professeurs coordinateurs que nous remercions encore bien sincèrement pour la qualité et la pertinence de leurs remarques.

ORAL

LES DESCRIPTIFS

La notion de séquence

Une séquence est construite autour d'un **groupement de textes** ou d'une **œuvre intégrale** enrichis par l'étude de **textes et documents complémentaires**. On évitera d'élaborer, pour l'étude d'une même œuvre, deux séquences distinctes, sous prétexte qu'elles engagent une réflexion successive sur deux objets d'étude. On gardera à l'esprit que le candidat est interrogé à l'examen, lors de l'entretien, sur une seule séquence. À l'inverse, on place le candidat en difficulté lors de l'épreuve. On évitera de même d'inviter dans le descriptif l'examinateur à s'appuyer, lors de l'entretien, sur plusieurs séquences (jusqu'à quatre séquences successives centrées sur l'étude du même genre). Le choix de croiser deux objets d'étude est préférable tout comme l'équilibre à trouver pour l'étude des différents objets d'étude au programme.

Une séquence est conçue comme **une unité de sens** autour d'un **objet de réflexion** clairement défini avec les élèves. Son approche est problématisée autour d'une **seule problématique**. Il n'est pas attendu d'étudier, à partir d'une même problématique, deux séquences distinctes, y compris si elles portent l'une et l'autre sur l'étude d'un même genre.

Les textes et la séquence

Les **lectures** conduites **pendant la séquence** apportent des éléments de réponse à la problématique. Il ne peut y avoir de séquence construite seulement autour de textes et de documents complémentaires. **Toute séquence, lors de l'étude d'un groupement de textes, comporte nécessairement des lectures analytiques**. Leur nombre doit permettre au candidat d'étayer ses réponses lors de l'entretien. **Une seule lecture analytique présentée pour l'étude d'une séquence portant sur un groupement de textes n'est pas recevable**. Les candidats sont alors en difficulté durant l'entretien. Une séquence ne comportant que des lectures analytiques place de même les candidats en difficulté. Les **textes et documents complémentaires (LCA et HDA)** peuvent offrir des **contre-points**, des **nuances** ou laisser percevoir des **prolongements possibles** (la réflexion n'est pas fermée). Une examinatrice souligne à juste titre qu'il s'agit de trouver un équilibre « *entre le trop et le trop peu* » pour ce qui est du nombre de lectures analytiques (a minima trois par séquence), le nombre de textes et de documents complémentaires présentés pour l'étude d'une séquence. Nous vous mettons en garde, cette année encore, contre une forme d'inflation qui caractérise certains descriptifs. Les candidats auront du mal à s'approprier et à maîtriser plus d'une soixantaine de textes et documents complémentaires. Cette inflation s'effectue assurément au détriment d'une véritable connaissance par les candidats des œuvres intégrales étudiées. La présence d'**activités personnelles** (anthologies poétiques, abécédaires, carnet de lecteur, tableaux vivants réalisés en classe...) ouvre, lors de l'entretien, sur des échanges pertinents. Une examinatrice écrit : « *c'est l'occasion pour les candidats de formuler un jugement critique éclairé par l'expérimentation, de s'approprier les savoirs de manière plus efficace et personnelle.* »

Les **textes d'une séquence** sont **spécifiques à la séquence** où ils prennent place. Il ne peut y avoir de porosité d'une séquence à l'autre où certains textes réapparaissent sous un autre statut. Une œuvre intégrale étudiée en tant que telle dans une séquence ne peut être présentée comme lecture cursive dans une autre. On évitera de reprendre à l'identique des textes ou documents complémentaires d'une séquence à l'autre. Selon un examinateur, « *il est certes louable et légitime de vouloir amener les élèves à faire des liens entre les textes* » mais le descriptif perd alors en clarté et « *certaines de ces glissements sont difficilement exploitables lors de l'entretien* ». Le **projet didactique** (choix des textes et des documents, problématique) **assure à la séquence sa cohérence**. L'entretien permet au candidat de circuler à l'intérieur de la séquence sur laquelle il est interrogé (perception des effets de résonance, de contraste entre les

documents, perception des questionnements et des éléments de réponse à la problématique...) Des rapprochements avec des textes, des documents ou des œuvres étudiés dans une autre séquence peuvent être recevables (même objet d'étude, rapprochement signifiant entre des textes ou des documents) si le candidat les justifie convenablement lors de l'entretien.

La formulation de la problématique

Une seule problématique est attendue par séquence préservant l'idée de **tension entre deux notions** et invitant le candidat à s'engager dans un réel **espace de discussion** et de **réflexion**. La multiplication des « questions » pour l'étude d'une séquence opère en général une confusion entre problématisation et approches d'ensemble. Pour exemple, les questions retenues lors de l'étude de *Tous les matins du monde* : « *Cette œuvre est-elle un roman d'initiation ? L'art peut-il remplacer la parole ? Comment le mythe d'Orphée est-il présent dans l'œuvre ? Sens et enjeux du titre ?* » Ces questions relèvent davantage d'approches d'ensemble.

Une seule problématique est à proposer par séquence en évitant une formulation très / trop générale (« *Qu'est-ce que la poésie ?* » ; « *Quelles représentations le théâtre donne-t-il des maîtres et de leurs valets, et de leurs relations ?* ») Ce type de problématiques ne rend pas compte de la **spécificité des textes** étudiés et des **questionnements qu'ils suscitent**. La problématique de séquence n'est pas un appel à une « récitation » de cours sur des notions génériques, discursives, littéraires mais elle est **une invite à la réflexion du candidat**. On privilégiera la formulation de problématiques centrées sur d'authentiques questionnements conduisant l'élève à s'engager dans une démarche de « *sujet-lecteur* » (S. Ahr). Les textes lus en classe ne peuvent être seulement conçus comme des « prétextes » servant l'illustration d'un savoir ou de connaissances. Ils sont à comprendre comme des **objets de questionnements sur soi, sur les autres, sur le monde**. Ils sont bien à entendre comme des **vecteurs des valeurs véhiculées par les textes**. Certaines problématiques de séquences s'inscrivent avec pertinence dans ce type de questionnements : « *Qu'est-ce qui brûle dans Incendies ?* » ; « *S'intéresser à l'Autre, est-ce réfléchir sur soi ?* », à titre d'exemples.

Les approches d'ensemble

Leur présence est un **incontournable du descriptif**. Elles renseignent l'examinateur sur la façon dont le **corpus** ou l'**œuvre intégrale** ont été **abordés, questionnés, parcourus**. On ne vise pas lors de ces études une illusoire exhaustivité mais l'on apprend aux élèves à **cheminer, à circuler dans les œuvres** que l'on éclaire à travers des **angles d'approches** comme autant d'**itinéraires littéraires et interprétatifs**. À titre d'exemple, un professeur lors de l'étude du *Soleil des Scorta* (Gaudé) propose ces approches d'ensemble : « *Les personnages ; le lien des Scorta avec la Parole et le Silence ; lien d'amitié et lien du sang ; une famille et un clan personnage de roman.* » On retient également, lors d'une séquence dédiée à l'étude de la section « Parler », *A la lumière d'hiver* (Jaccottet), des **parcours de lecture** construits autour de la fragilité et de la force de la parole poétique pour se dire, dire le monde, dire le rapport du poète au monde et à la vie. En l'absence de ces informations, les examinateurs soulignent la difficulté à laquelle se heurtent les candidats qui ont « *bien peu d'appuis pour étayer et développer leur pensée.* » De même ces professeurs soulignent leur propre difficulté, en tant qu'examineurs, pour proposer aux candidats des questionnements raisonnables (focales d'étude étudiées en classe) centrés sur le sens et les enjeux des textes.

L'exigence de **construire des connaissances et des compétences de lecture et d'interprétation** est constante. Il est tout à fait légitime de proposer des approches d'ensemble un peu généralistes centrées sur des connaissances littéraires. On relève, par exemple, dans plusieurs descriptifs des présentations sur « *l'évolution du personnage romanesque* », sur « *le personnage du confident* » au théâtre. Ces exemples ne peuvent être confondus avec la maîtrise de notions (relevant de l'étude d'un genre, d'un discours...) à l'image des exemples suivants : « *versification ; formes fixes ; figures de style* » (séquence sur la poésie) ; « *argumentation directe et indirecte ; ironie ; registres* » ; « *incipit ; ironie ; conte philosophique* » (séquences sur l'argumentation). Ces éléments sont inhérents à l'étude d'un genre, d'un discours. Ils relèvent du programme. Ils sont de fait attendus et ne constituent pas, en ce sens, des approches d'ensemble.

LA PASSATION DE L'EPREUVE ET LA REUSSITE DES ELEVES

Les compétences visées – Les incidences sur la préparation des candidats

Cette année se caractérise par des constats déjà posés précédemment. Ceux-ci pointent la **maîtrise fragile des textes** par certains candidats, leur difficulté à s'engager parfois dans une

démarche interprétative. Cette année encore, certains examinateurs notent la **prise en compte partielle de la question** à laquelle des candidats ne répondent qu'en conclusion. L'exposé présenté par des candidats ne s'éloigne, semble-t-il, que fort peu du « plan » travaillé en classe et ce, quelle que soit la question posée. Des professeurs relèvent des **lectures à haute voix** peu satisfaisantes et signalent une **émotion difficilement contenue** pour un nombre significatif de candidats. Des examinateurs s'interrogent sur « *la pertinence d'un travail plus spécifique sur l'oral à conduire en classe.* » Ces interrogations sont pleinement justifiées.

L'épreuve orale exige des candidats la mise en œuvre de **compétences linguistiques et langagières**, de **compétences de lecture et d'interprétation**, de **connaissances littéraires** qu'il faut être en mesure de solliciter simultanément dans une situation de **discours en continu** (l'exposé) et au sein d'un **échange à deux voix** (l'entretien). Les spécificités de ces deux temps de l'épreuve supposent bien un **travail progressif et continué**, dans les classes de lycée, autour de **l'oral**. La spécificité de l'épreuve orale invite bien, comme le signalent les examinateurs, à investir en classe ses différentes dimensions (gestion de l'émotion, gestion de la parole à une voix, à deux voix, posture d'écoute face à l'examineur, capacité à entrer dans l'échange, capacité à mobiliser ses connaissances...). On vise ainsi, in fine, à accompagner et développer **l'autonomie des candidats-lecteurs face aux textes**.

La situation des élèves allophones

Certains examinateurs nous ont fait part de leurs interrogations concernant la situation des élèves allophones, candidats à l'épreuve anticipée. L'accueil et l'accompagnement de ces élèves demandent une vigilance particulière en cours de formation comme le rappelle la circulaire du 2 octobre 2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés. Aucune circulaire ne précise actuellement la mise en place d'un accompagnement spécifique lors de la passation des épreuves anticipées par les élèves allophones. Ces épreuves relèvent d'un examen national, le même pour tous. Nous savons pouvoir compter sur l'attitude bienveillante des examinateurs face aux élèves allophones comme face à l'ensemble des candidats.

Nous partageons et prolongeons ici les réflexions qui ont été exprimées par plusieurs examinateurs sur des **pratiques de classe** favorisant **une plus grande réussite de l'ensemble des candidats à l'oral** :

- **Travail autour de la voix et du corps** : mise en voix, lecture expressive à haute voix (à une voix, à plusieurs voix, lecture chorale), mise en voix et en espace ;
- **Travail visant une appropriation sensible des textes** : carnets de lecteur, approches créatives (anthologie, abécédaire, écrits d'invention, langage plastique et artistique), pratique des « marginalia » (écriture au service du développement de compétences de lecture et de compréhension), formulation par les élèves eux-mêmes de questions d'exposés (travail en groupes, négociation et justification) ;
- **Travail visant l'engagement dans une démarche interprétative** : débats interprétatifs, scénarisation autour des enjeux d'une œuvre (évaluation éthique de certaines figures littéraires : Manon Lescaut, Emma Bovary, la marquise de Merteuil, le Vicomte de Valmont, Meursault...), choix des questionnements proposés sur les textes (orientation anthropologique, ontologique, voir infra quelques exemples de problématiques retenues cette année) ;
- **Travail visant l'appropriation du descriptif** : implication des élèves dans l'élaboration de celui-ci à la fin de l'étude d'une séquence, réflexion sur ce qui a été compris, appris, construit et comment (compétences procédurales et réflexivité) ;
- **Travail visant la capacité à faire des liens entre les textes et documents étudiés** : élaboration et négociation en groupes de questions envisageables lors de l'entretien, de critères de notation et d'évaluation (réussites et pistes de progrès), sollicitation de la mémoire des textes étudiés (choix par l'élève de passages à mémoriser et justification), formulation de problématiques envisageables à partir d'un corpus proposé par le professeur et justification, proposition par les élèves d'un corpus de textes à étudier en lectures analytiques à partir d'un ensemble textuel plus conséquent présenté par le professeur et justification ;

- **Travail visant l'autonomie et la libération de la parole des élèves face aux textes :** interrogation sur des textes non préparés en lecture analytique en classe sur les œuvres intégrales, présentation et justification par les élèves de **démarches de lecture possibles**. Pour ce dernier point, nous souhaitons souligner le choix fait cette année par quelques professeurs de ne pas indiquer les extraits précisément étudiés en lectures analytiques dans le cadre de l'étude des œuvres intégrales. Ce choix est tout à fait recevable. Il rend bien compte in fine des enjeux de l'enseignement dispensé : l'**autonomie** du candidat et la construction d'une **authentique posture de lecteur**.

FLORILEGE DE PROBLEMATIQUES POUR LA SESSION 2017

Elles complètent celles, nombreuses, déjà proposées à l'issue des sessions 2015 et 2016 (voir supra le lien vers le bilan EAF 2016) :

Le masque, instrument de dissimulation ou de dévoilement ? (*Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux)
 Le roman peut-il se construire uniquement par la voix des personnages ? (*Les Liaisons dangereuses* de Laclos)
 Comment faire une œuvre à visée morale en prenant comme héros une catin et un fripon ? (*Manon Lescaut* de l'abbé Prévost)
En attendant Godot, une pièce absurde ?
 La dissimulation permet-elle de renforcer le mensonge ou de révéler la vérité ? (*Le Tartuffe*)
 Un théâtre de l'insolite peut-il poser des questions sérieuses ? (*Rhinocéros* de Ionesco)
 Meursault est-il un personnage condamnable ? (*L'Étranger* de Camus)
 Avouer, (se) libérer et / ou (se) condamner (GT sur l'aveu au théâtre)
 Le laid est-il l'ennemi du Beau ? (GT sur la poésie)
Magnus, roman sans personnages ou personnages sans roman ?
 Le théâtre, illusion ou vérité ? (*Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux)
 La lettre, miroir ou masque de l'âme ? (*Les Liaisons dangereuses* de Laclos)
 Louis vient-il pour parler ou écouter ? (*Juste la fin du monde* de Lagarce)
 Quel est le véritable sujet de *Juste la fin du monde* ?
Eldorado, quête d'un ailleurs ou quête de soi ? (Laurent Gaudé)

ECRIT

Commissions L, S et ES placées sous la responsabilité de Claudie Valmalette.
 Commission des séries technologiques sous la responsabilité d'Isabelle Nauche et de Sylvie Mounsi.

La question de corpus

Les examinateurs déplorent cette année encore la présence d'introductions bien trop longues (plus d'une page parfois). Cette démarche ne peut que se faire au détriment du temps consacré au travail d'écriture. Cette partie du devoir appelle une réponse concise (quelques éléments introductifs : thème et objet du questionnement, développement, phrase conclusive), organisée (développement centré sur deux ou trois points) et correctement illustrée par des retours aux textes.

En séries technologiques, la présence de deux questions (proposées cette année) appelle deux développements distincts, correctement introduits, développés et conclus.

La répartition des sujets

Série littéraire

Le **commentaire littéraire**, choisi par un peu plus de 30% des candidats, a été diversement réussi. La méconnaissance de la référence aux derniers sacrements a placé certains candidats en difficulté ; ceux-ci n'ont pas perçu la raison de la présence du moine auprès du Masque de fer. De même, les glissements successifs entre les différentes strates temporelles et les ruptures énonciatives ont parfois conduit à des interprétations hasardeuses. Des copies se signa-

lent par de belles réussites de candidats qui ont su allier une bonne compréhension du texte et une pertinente prise en compte de l'écriture poétique.

Le sujet de **dissertation**, quoique perçu comme accessible, a été dans l'ensemble le moins choisi (moins de 15% des copies). Les candidats qui s'y sont essayés ont, pour certains d'entre eux, présenté d'excellentes productions. Les examinateurs relèvent des copies bien argumentées et convenablement illustrées. Certains notent que la perspective retenue, l'intérêt du lecteur, a parfois donné lieu à un déplacement du sujet. Des candidats ont disserté sur les motivations de l'auteur et non plus sur la réception des textes par le lecteur. Cette focale de réflexion (le terme « lecteur ») a pu, selon des professeurs, contraindre les candidats qui n'ont pas toujours exploité les connaissances construites autour des différentes formes d'expression artistique.

L'écrit d'invention est le sujet privilégié cette année par un peu plus de 50% des candidats et donne lieu à une forte disparité des résultats. Des copies manifestent de réelles compétences tant d'écriture que de lecture qui leur permettent de s'engager dans l'écriture d'une suite de texte. Ces compétences permettent aux candidats en situation de réussite d'exploiter finement les éléments constitutifs de la légende du Masque de fer (données historiques et contextuelles, perception du secret qui entoure le Masque de fer, diffusion de la rumeur spéculant sur l'identité du prisonnier). Des professeurs indiquent les réussites de copies (effets de sens sensibles sur le destinataire grâce à l'exploitation de procédés d'écriture) rendant bien compte des émotions du personnage.

Séries S et ES

Le texte retenu pour le **commentaire littéraire** a donné lieu à des développements relevant de la paraphrase. Des maladresses sont relevées. Elles sont liées à une perception fragile de la tension entre la fiction filmique (source de rêves, d'aspiration vers un ailleurs) et la « réalité » du personnage, médiocre, plate et insignifiante. Les informations données dans le paratexte ont parfois fourvoyé certains candidats.

Les examinateurs ont souligné les difficultés posées par le sujet de **dissertation** et notamment l'ambiguïté de l'expression « *rapport à la réalité* ». La réflexion centrée sur le personnage et sur le monde où il évolue pouvait déconcerter certains candidats. Le sujet sollicitait la réception des textes par les candidats plus que le projet d'écriture de l'auteur. On attendait ainsi la perception de ce qui, à l'intérieur de la fiction, donnait sens, forme et épaisseur au personnage de roman (construction d'un monde et d'un univers intérieur ayant leur propre « réalité »).

Les candidats ont privilégié cette année le **sujet d'invention** qui leur a paru plus accessible. Certains examinateurs ont regretté l'absence d'accroche argumentative du sujet. D'autres soulignent les fortes disparités entre les copies et la perception très partielle par certains candidats des contraintes et des exigences de ce type de sujet. Celles-ci requièrent de la part des candidats des compétences de lecture du texte support pour engager ensuite le travail d'écriture. La mention de la longueur de l'écrit (« *texte d'une cinquantaine de lignes* ») a semble-t-il, été perçue par certains candidats comme une limite à ne pas dépasser.

Séries technologiques

Si le **commentaire littéraire** est majoritairement choisi par les candidats à plus de 50%, ceux-ci n'évitent toutefois pas la paraphrase. Les procédés d'écriture, quand ils sont présents, ne sont pas toujours exploités. Si le corpus est, dans l'ensemble, plutôt bien compris par les candidats, les examinateurs notent leur difficulté à percevoir le jeu d'échos et de miroirs tissés entre les sentiments de l'auteur et sa perception des trains.

La **dissertation** reste le sujet le plus délaissé, sauf en Sarthe où l'on note une augmentation significative des copies traitant ce sujet. Cette année encore, certains lots ne comportent aucune dissertation. Les examinateurs ayant corrigé ce sujet pointent également les grandes disparités entre les copies.

Le **sujet d'invention** a été traité par plus de 40% des candidats. Une grande hétérogénéité caractérise les copies : certaines paraissent très pauvres, d'autres révèlent de réelles réussites (candidats issus de la série ST2A notamment). La consigne portant sur la longueur de l'écrit (« *une quarantaine de lignes au minimum* ») a, semble-t-il, parfois prêté à confusion. Certaines copies ne dépassent pas les quarante lignes. Cette remarque rejoint les réactions qui se sont aussi exprimées sur le sujet proposé dans les séries S et ES. Le lien avec l'objet d'étude et le corpus (dimension imaginaire et procédés poétiques) est peu exploité. La recherche d'effets de style est peu présente. Comme pour les séries S et ES, un certain nombre d'examineurs regrettent l'absence de dimension argumentative du sujet.